

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 6

Rubrik: Un charitable avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blies ne pouvait se produire qu'à notre époque d'émancipation des femmes... Pour revenir à mon sujet, je voulais dire à votre *institutrice* que j'ai lu avec plaisir ses deux correspondances, et que son idée de donner le dimanche des cours aux jeunes personnes me paraît bonne et facilement réalisable. Il n'y a qu'à se mettre à l'œuvre. Le sceptique Zénon, nous dit l'histoire, niant un jour le mouvement en présence de Diogène, celui-ci se leva et se mit à marcher. La démonstration ne laissait rien à désirer. Imitons cet exemple, ouvrons une école du dimanche et il s'en créera bientôt cent.

Je reste, Monsieur le rédacteur, votre tout dévoué. M. PROGIN.

II

Bas-Valais, ce 20 mai 1880.

Ma chronique d'avril n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde. Au lieu de chercher à infirmer mes assertions ou d'aborder franchement une discussion dans les colonnes du *Bulletin*, on m'a montré les dents du haut des colonnes d'un journal politique. Hélas ! c'est bien fâcheux pour l'auteur de cette belle grimace, personne n'y a rien compris. Mais à côté de cela j'ai à vous notifier des améliorations : ainsi les instituteurs de Conthey ont décrété de créer une bibliothèque pédagogique. Ceux de l'arrondissement de Saint-Maurice-Monthey ont pris la même détermination. Voilà donc des instituteurs résolus d'avancer et de s'instruire.

Les inspecteurs seront tout naturellement appelés à être nos bibliothécaires. Au moyen de cotisations et par des dons ces utiles institutions s'enrichiront peu à peu des ouvrages les plus importants. N'oublions pas que pour nos échanges, nous jouissons de la franchise de port.

A propos de conférences scolaires, on est souvent surpris d'en trouver le compte-rendu dans des journaux politiques pour lesquels ce genre de travaux n'offre certes aucun intérêt. Ne serait-il pas plus simple de les adresser aux revues scolaires ?

Vous savez que la fin avril et mai voit clôturer chez nous la plupart de nos écoles. Les troupeaux quittent les vallées avec beaucoup de familles pour s'élever aux *Mayens* et des *Mayens*, ils escaladent peu à peu les hautes montagnes.

Il est regrettable que l'examen qui doit clore l'année scolaire n'ait pas lieu dans chaque commune ainsi que le règlement le réclame. Si les commissions d'écoles étaient fidèles à ce devoir, les écoles y trouveraient un puissant stimulant.

Autrefois c'était le régent qui accordait les permissions. On a cru qu'il ne jouissait pas d'une indépendance suffisante pour exercer sagement ce devoir et la faculté de donner les permissions fut transmise aux commissions locales. Qu'est-il arrivé ? C'est que jamais on a vu autant de faiblesse. Les autorisations de manquer à l'école sont tout-à-fait trop nombreuses. Beaucoup de commissions scolaires les donnent à tort et à travers. Ces absences constituent la grande plaie de nos classes. De plus, l'autorité locale n'a pas la main assez ferme dans la répression des absences illégitimes. Pour ne pas susciter des criaileries on n'ose pas appliquer les amendes. Espérons voir disparaître ces divers abus.

M. Instituteur.

Un charitable avis

Le rédacteur de l'*Educateur*, M. Daguet éprouve fréquemment la démangeaison de s'occuper de notre humble personne. Pour nous,

— nos lecteurs peuvent s'en assurer en consultant toute la collection du *Bulletin* — nous avouons ne trouver ni goût, ni intérêt, ni avantage à mettre en scène notre peu aimable confrère.

Tous les deux mois au moins nous sommes sûr de rencontrer notre nom dans les colonnes de l'*Educateur*.

Comme notre revue n'a point été créée pour vous, mais pour nos lecteurs, nous ne nous sommes jamais cru autorisé à imiter le rédacteur en chef de l'*Educateur*, en faisant des équipées sur tout autre terrain que celui de la pédagogie, en y entretenant des polémiques personnelles, en y énumérant nos amis et y faisant notre apologie. Ce besoin d'occuper le public de sa personne, serait-il peut-être un faible des Don Quichotte qui aspirent à devenir grands hommes ? Car M. Daguet en se faisant vieux en perdant ses cheveux (c'est l'*Educateur* lui-même qui nous a appris l'autre jour cette importante nouvelle), à l'instar d'un certain empereur romain, se sent peut-être déjà devenir dieu.

Cependant nous l'avertissons charitablement que s'il désire que la postérité ratifie les titres d'*historien national*, d'*illustre patriote*, de *littérateur distingué*, de *grand pédagogue*, etc., etc., titres qu'il se donne ou se fait donner dans les journaux et les revues à sa dévotion, s'il ne veut pas rater l'apothéose qu'il a tant de peine à se préparer, il serait prudent d'user d'un peu plus de loyauté dans ses polémiques avec ses adversaires. S'il devait se permettre à l'égard du rédacteur du *Bulletin*, si humble qu'il soit, de reproduire encore de ses phrases en les mutilant et en dénaturant ses pensées, ainsi qu'il l'a fait dans le numéro du 1^{er} mai dernier, qu'il prenne garde : le masque du grand homme pourrait bien tomber et ne laisser voir dans l'*historien national* qu'un vulgaire traducteur de Zschokke, dont le nom fut peu à peu oublié intentionnellement au profit de celui du traducteur ; dans l'*illustre patriote*, qu'un insulteur de son canton ; dans le *littérateur* qu'un enfileur de phrases creuses.

Pour édifier pleinement le lecteur mettons en regard notre article avec la citation de M. Daguet.

Dans le numéro de mars, en parlant de l'importance de la géographie nous écrivions ce qui suit :

« Considérée en elle-même et isolément la géographie n'offre d'importance ni pour la culture des facultés, ni pour le profit direct que l'on peut en retirer, mais envisagée dans ses rapports avec les autres branches elle en est le complément et l'auxiliaire indispensable. »

Puis nous démontrions la nécessité de la géographie soit pour l'étude de l'histoire, soit pour le service militaire, soit pour les sciences naturelles soit pour nos lectures et nos relations journalières.

Pour faire croire à ses lecteurs que nous méconnaissions l'importance de la géographie, M. Daguet a bien soin de ne citer que la première phrase de notre article et encore en la mutilant, en en retranchant un mot, en en changeant un autre et en la rendant incorrecte.

Voici comment il nous cite : « Considérée en elle-même, la géographie n'offre d'importance ni pour la culture des facultés, ni pour le profit direct qu'on en peut retirer, mais envisagée dans ses rapports avec les autres branches, dont elle est le complément et l'auxiliaire (*sic*). » Qu'on le remarque bien c'est M. Daguet lui-même qui ajoute le mot *sic* !

Que M. Daguet conteste nos appréciations, c'est son droit. Nous sommes tout disposé à discuter avec lui certains points de la pédagogie, mais à la condition que la discussion puisse être *loyale* et *courtoise*. En dehors de cette double condition nous déclarons n'accepter aucun débat avec personne.

Si l'*Educateur* se permet encore d'aussi injustes agressions à notre égard que celles que nous venons de signaler, nous userons de représailles et nous n'hésiterons plus à livrer à la publicité certaines révélations que nous tenons en réserve.